

février

février 2010

2010

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
1 	2	3	4	5	6	7 Au plus tard 20 jours ouvrables après le début de la 2 ^e session, le collège remet au syndicat et à la FNEEQ les corrections à la liste des enseignantes et des enseignants ainsi que des autres personnels et membres du CA. (FNEEQ 4-2.02 et FAC 4-2.01)
8	9	10	11	12 Regroupement cégep Centre St-Pierre Montréal	13 	14
15 Déclaration officielle des effectifs étudiants. La charge individuelle d'un professeur est établie sur la base des données du 15 février pour la session d'hiver. (FNEEQ et FAC Annexe I-1 g)	16	17	18	19	20	21
22 Au plus tard 30 jours ouvrables après le début de la 2 ^e session, le collège remet au syndicat et à la FNEEQ la liste complète des étudiantes et des étudiants du régulier et de la formation continue qui suivent des cours intégrés à l'horaire du régulier. (FNEEQ 4-2.06 et FAC 4-2.05)	23 Regroupement cégep Hilton, Québec	24	25 - 26 FORMATION CÉGEPS ALLOCATION Montréal		27	28
INSTANCES CSN ET FRONT COMMUN CENTRE DES CONGRÈS, QUÉBEC						